

Lire la transcription textuelle de l'infographie « Comment se chauffer au bois et préserver la qualité de l'air ? »

Comment se chauffer au bois et préserver la qualité de l'air ?

Le bois : une énergie renouvelable à bien utiliser

Le **chauffage au bois domestique** est la **première énergie renouvelable** utilisée en France (20%). Il participe à l'indépendance énergétique de la France.

Il représente **62 % des émissions annuelles de particules fines (PM2,5)** en France.

Un appareil performant bien utilisé permet de réduire **jusqu'à 10 fois l'émission de particules fines**. Un appareil mal utilisé pollue plus, et chauffe pas et coûte plus cher.

3 conseils pour un bois de qualité

Utiliser des bûches sèches

Si le taux d'humidité est supérieur à 23 %, les bûches fraîchement coupées doivent sécher 18 mois avant d'être utilisées.

Si le taux d'humidité est inférieur à 23 %, les bûches achetées déjà sèches doivent être stockées à l'abri de l'humidité.

Pensez-y : rentrer les bûches 48 h avant de les utiliser pour parfaire le séchage.

Un bois bien séché, c'est :

- plus de chaleur produite et donc plus de confort,
- moins de bois consommé pour se chauffer, et donc des économies,
- un allumage plus facile et sans fumée,
- un appareil et un conduit de fumée qui s'encrassent moins vite,
- une meilleure combustion et donc moins de particules polluantes dans l'atmosphère.

Stocker le bois à l'abri de l'humidité

L'idéal est de stocker le bois de chauffage dans un abri couvert, contre un mur. L'espace doit être bien ventilé et aéré par le dessous. Les bûches doivent être fendues avec peu d'écorce.

Si vous utilisez des granulés en sac, stockez-les dans un espace bien ventilé et non humide. Pour les isoler du sol, vous pouvez les surélever sur une palette, par exemple.

Autre conseil : n'achetez pas vos sacs de granulés à l'avance si vous ne prévoyez pas de les utiliser dans l'année.

Les bois à privilégier

Pour se chauffer, le bois doit être :

- issus de feuillus durs : chêne, hêtre, charme... (les bois tendres de bouleau ou de peuplier sont plutôt à utiliser pour l'allumage),
- non traité, non peint, non souillé,
- de préférence porteur d'un label de qualité.

Les labels de qualité pour le bois de chauffage

Pour les bûches

- Bois de chauffage NF
- France – Bois bûche. Des entreprises françaises qui s'engagent
- Énergie Bois – Une ressource renouvelable – Office nationale des forêts
- CBQ +

Pour les granulés

- Biocombustibles solides granulés – NF
- EN plus – A1
- DIN plus

3 conseils pour une combustion optimale

Une cheminée ouverte n'est pas un bon moyen de chauffage et pollue. Seulement 15 % de la chaleur du feu est transmise dans la pièce alors que pour un poêle récent performant, c'est au minimum 75 %.

Suivez ces conseils pour **gagner en chaleur et confort, consommer moins de bois et réduire les émissions polluantes.**

Allumez le feu par le haut

Les fumées générées par la combustion sont captées et consommées par les flammes qui les surplombent. L'allumage par le haut est moins polluant, plus efficace et plus économique que la méthode traditionnelle.

- Empilez les bûches du plus gros au plus petit diamètre et bien espacées pour que l'air circule.
- Sur le dessus, utilisez du bois de cagette en peuplier et/ou un allume-feu sans produit pétrolier (ex : laine de bois).

Chargez régulièrement

Ajoutez du bois quand les braises sont encore vives sans surcharger le foyer, y compris à l'allumage.

Maîtrisez le tirage

- Ouvrez toutes les entrées d'air à l'allumage ou lors du rechargement.
- Réduisez les entrées d'air quand le feu a bien pris, sans jamais les fermer complètement.

Attention : une vitre encrassée signale une mauvaise combustion. Pensez à ouvrir les entrées d'air.

Des points essentiels à ne pas oublier

- 1. Bien respecter les instructions de la notice de l'appareil.** Vous en tirerez le meilleur parti : calibre des bûches, chargement, réglage du tirage, entretien...
- 2. Bien entretenir son installation.** Pour cela, il faut la nettoyer et vider souvent le cendrier. Confiez à un professionnel une fois par an la vérification des joints et de l'état du brûleur.
- 3. Veiller au ramonage de la cheminée.** Il faut le faire au moins 1 fois par an. En effet, 1 mm de suie dans le conduit, c'est 10 % de bois consommé en plus ! En complément, évitez les bûches de ramonage, polluantes et inefficaces.

- 4. Remplacer son vieil appareil de chauffage ou sa cheminée ouverte.** Optez pour un appareil performant, labellisé « Flamme verte », en veillant à ne pas le surdimensionner. Des aides existent pour les appareils installés par un professionnel RGE.

Pour aller plus loin : découvrez les aides disponibles et faites-vous accompagner gratuitement sur le [site de France Rénov'](#) ou en appelant le 0 808 800 700 (service gratuit + prix appel). Consultez également le tuto de l'ADEME « [Comment bien se chauffer au bois ?](#) » et le guide « [Adopter le chauffage au bois](#) ».

Retrouvez le compte ADEME sur [Twitter](#) et sur [YouTube](#)

Infographie réalisée pour l'ADEME et le Gouvernement par l'agence Giboulées, juin 2022 (011852). Collection ADEME : Clés pour Agir.